

Communiqué de presse

En dollars canadiens, sauf indication contraire

TSX/NYSE/PSE : MFC SEHK : 945

Pour publication immédiate

6 septembre 2022

La Société Financière Manuvie annonce les résultats du droit de conversion d'actions de catégorie 1, série 9, à dividende non cumulatif et à taux révisable

TORONTO – La Société Financière Manuvie (« Manuvie ») a annoncé aujourd'hui que, après avoir pris en compte tous les avis de choix reçus au plus tard le 2 septembre 2022, date limite pour la conversion de ses 10 millions d'actions de catégorie 1, série 9, à dividende non cumulatif et à taux révisable actuellement en circulation (les « actions privilégiées de série 9 ») (TSX : MFC.PR.I) en actions de catégorie 1, série 10, à dividende non cumulatif et à taux variable de Manuvie (les « actions privilégiées de série 10 »), les porteurs d'actions privilégiées de série 9 n'ont pas le droit de convertir leurs actions privilégiées de série 9 en actions privilégiées de série 10. Le nombre d'actions privilégiées de série 9 choisies aux fins de conversion s'élevait à 26 525, ce qui est inférieur au nombre minimum d'un million d'actions requis pour que les conversions en actions privilégiées de série 10 prennent effet.

Comme Manuvie l'a annoncé le 22 août 2022, après le 19 septembre 2022, les porteurs d'actions privilégiées de série 9 auront droit à des dividendes préférentiels trimestriels en espèces, non cumulatifs et à taux fixe, si le conseil d'administration de Manuvie en déclare et sous réserve des dispositions de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Le taux de dividende pour la période de cinq ans commençant le 20 septembre 2022 et se terminant le 19 septembre 2027 sera de 5,97800 % par année ou de 0,373625 \$ par action, par trimestre, ce qui correspond au taux des obligations du Canada à cinq ans au 22 août 2022 majoré de 2,86 %, conformément aux modalités des actions privilégiées de série 9.

Sous réserve de certaines conditions décrites dans le supplément de prospectus du 16 mai 2012 visant l'émission des actions privilégiées de série 9, Manuvie pourra racheter les actions privilégiées de série 9, en totalité ou en partie, le 19 septembre 2027 et le 19 septembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de série 9 n'ont pas été ni ne seront inscrites aux États-Unis en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières, intitulée *Securities Act of 1933*, et de ses modifications (la « loi sur les valeurs mobilières »), ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'aucun État des États-Unis, et elles ne pourront être offertes, vendues ni livrées, directement ou indirectement, aux États-Unis ni à une personne des États-Unis ou pour le compte de celle-ci (au sens du règlement S de la loi sur les valeurs mobilières), sans leur inscription ou l'exemption de leur inscription en vertu de ces lois. Le présent communiqué ne constitue nullement une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres aux États-Unis et, dans l'éventualité où un appel public à l'épargne serait lancé aux États-Unis, un prospectus devra être émis.

À propos de Manuvie

La Société Financière Manuvie, fournisseur mondial et chef de file des services financiers, vise à rendre les décisions des gens plus simples et à les aider à vivre mieux. Son siège social mondial se trouve à Toronto, au Canada. Elle propose des conseils financiers et des solutions d'assurance, et exerce ses activités sous le nom de Manuvie au Canada, en Asie et en Europe, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis. Par l'intermédiaire de Gestion de placements Manuvie, la marque mondiale de son Secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, elle sert des particuliers, des institutions et des

participants aux régimes d'épargne-retraite partout dans le monde. À la fin de 2021, elle comptait plus de 38 000 employés, plus de 119 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 33 millions de clients. Manuvie est inscrite aux bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Les produits ne sont pas tous offerts dans tous les pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site manuvie.ca.

Communications avec les médias

Alisha Prakash

Manuvie

365 292-0795

alisha_prakash@manulife.ca

Relations avec les investisseurs

Hung Ko

Manuvie

416 852-4875

hung_ko@manulife.com